

L'HORAIRE DE TRAVAIL D'UNE INFIRMIÈRE AU QUÉBEC

L'HORAIRE DE TRAVAIL

La semaine normale de travail est de trente-six heures et quart ou de trente-sept heures et demie (lorsque l'unité de travail exige une transmission du rapport).

- » Elle est divisée en cinq jours de sept heures et quart ou de sept heures et demie de travail réparties sur la semaine de calendrier et sur trois quarts de travail (jour, soir et nuit).
- » L'infirmière travaille sur un quart stable ou de rotation. En règle générale, les infirmières qui sont nouvellement engagées le sont sur le quart de soir ou de nuit.
- » Un repos de deux jours complets par semaine, dont une fin de semaine sur deux, est accordé à toute infirmière.
- » L'infirmière est tenue de faire part de sa disponibilité à l'autorité responsable, selon les règles en vigueur dans l'établissement.
- » L'horaire prévoit un temps d'arrêt pour le repas et des pauses à heures déterminées par l'employeur.
- » La paie est distribuée à chaque deux semaine. Plusieurs infirmières travaillent à temps partiel.

JOURNÉE TYPE D'UNE INFIRMIÈRE EN CENTRE HOSPITALIER

Voici un horaire typique d'une infirmière au Québec, mais votre horaire pourrait différer selon le département ou l'établissement qui vous engage.

La ponctualité est une valeur importante pour les infirmières québécoises. Il est attendu que vous soyez vêtue de votre uniforme et prête à travailler dès le début de votre quart de travail.

Planification de la journée

» Prendre le rapport de l'infirmière que vous relevez à votre arrivée, afin de connaître les particularités de chacun des patients et préparer votre quart de travail en conséquence. Ce rapport peut être oral ou écrit, selon les établissements. C'est également lors de la transmission du rapport que l'assistante-infirmière-chef répartit les patients et les responsabilités à l'équipe.

» Organiser votre journée en lien avec les particularités des patients et distribuer les médicaments selon le profil médicamenteux de chaque patient.

» Il est à noter qu'au Québec certains médicaments nécessitent la vérification d'une deuxième infirmière avant d'être administrés.

Traçabilité de l'information

Au Québec la traçabilité de l'information est fondamentale dans le rôle de l'infirmière.

» Prévoir, tout au long de la journée, du temps pour la rédaction des notes aux dossiers, pour compléter ou ajuster vos notes au plan thérapeutique infirmier (PTI) des patients et les autres documents pertinents permettant de relater l'évolution de leur état de santé et vos interventions infirmières.

Transmission de l'information

» Compléter votre quart de travail par une dernière tournée afin de vous assurer de la sécurité et du confort de chacun de vos patients. Vous signez vos notes aux dossiers et donnez à l'équipe qui vous relève un rapport concis de l'évolution de l'état de santé de chacun.